

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 11 juin 2025,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,

Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Date de convocation
2/06/2025

Date d'affichage de convocation
2/06/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 12

Votants : 12

Présents :

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Slimane MOALLA, Brigitte BOUCHET, Arnaud BOUTIER, Yolande GROBON, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSÉ, Hayat LAKHYALI, Marc CONGARD, Muriel COINCE

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Chrystèle GUILLARD, Nathalie SENU, Claire CROIXMARIE, Gasparine MIRABEL

Date de la séance :

11 juin 2025

Objet :

Aide facultative n°22/2025

Aide financière
Dette de loyer et
Facture d'activités
périscolaires

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

REFUSE à domiciliée à Magny-les-Hameaux :
une aide financière, pour prendre en charge le solde de la dette de loyer de 2 mois pour un montant de 988,26 € et une facture d'activités périscolaires pour un montant de 243,39 €, au motif que l'assistante sociale n'était pas informée des aides précédemment versées par le CCAS.

Cette délibération est adoptée par 9 voix pour et 3 abstentions.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 26/06/2025

Certifié exécutoire le : 26/06/2025

Le Président du C.C.A.S



Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20250611-DCCAS250611A22-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2025